



**« Efforts de l'Organisation de la Coopération Islamique,  
tous organes inclus, au service des causes islamiques, et  
dans la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus  
(COVID-19) »**

**Aperçu général**

**14 MAI 2020**

# CONTENU

## INTRODUCTION

A l'initiative de leurs Majestés les Rois Faisal Ben Abdelaziz Al-Saoud, Souverain du Royaume d'Arabie Saoudite, et Hassan II, Souverain du Royaume du Maroc, que Dieu ait leurs âmes dans son infinie miséricorde, l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a vu le jour en 1969, se consacrant en porte-parole commun de cinquante-sept pays musulmans et en deuxième plus grande organisation intergouvernementale après les Nations unies, avec siège à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite.

L'OCI couvre une aire géographique allant de l'Indonésie, en Extrême-Orient, aux Républiques de Surinam et de Guyana en Amérique du Sud, et s'étale par conséquent sur quatre Continents, à savoir l'Asie, l'Afrique, l'Europe et l'Amérique du Sud. Elle œuvre, par groupements appelés groupes géographiques, à savoir, en l'occurrence: le Groupe arabe, le Groupe africain et le Groupe asiatique. Ses trois langues officielles sont l'arabe, l'anglais et le français et compte parmi le personnel de son siège permanent des ressortissants de plus de 30 nationalités.

L'OCI est dirigée par un Secrétaire général, assisté par six Secrétaires généraux adjoints, chargés respectivement des affaires palestiniennes, des affaires politiques, des affaires économiques, des affaires humanitaires, culturelles et sociales, des sciences et de la technologie, et des affaires administratives et financières. Ils sont tous élus et représentent les trois groupes géographiques.

L'OCI tient, une fois tous les trois ans, une conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, et une réunion annuelle du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, ainsi qu'un certain nombre de réunions ministérielles sectorielles périodiques et des réunions ordinaires des représentants permanents auprès de l'Organisation, tout au long de l'année. Outre les réunions ordinaires, l'OCI organise des conférences et des sessions extraordinaires au niveau du Sommet, du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, des Ministères sectoriels, des hauts fonctionnaires du monde musulman et du Comité des représentants permanents, pour discuter des événements ou de toutes questions relatives aux affaires islamiques.

Le Royaume d'Arabie Saoudite assure actuellement la présidence de la Conférence islamique au Sommet, tandis que l'Etat des Émirats Arabes Unis préside la session actuelle du Conseil des Ministres des Affaires étrangères.

Dans l'exercice de ses fonctions au service de la solidarité islamique, le Secrétariat général est assisté par 34 organes subsidiaires et institutions spécialisées et affiliées. Parmi ces principaux organes et institutions figurent la Banque islamique de développement, le Fonds de solidarité islamique et l'Académie internationale du Fiqh islamique, qui ont tous leur siège social dans la ville de Djeddah, au Royaume d'Arabie Saoudite, ainsi que l'Organisation du Monde Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ICESCO), basée à Rabat, Royaume du Maroc.

L'OCI est également dotée de Comités permanents qui sont présidés par des dirigeants du monde musulman, à savoir: le Comité d'Al-Qods, le Comité permanent pour l'Information et les Affaires Culturelles (COMIAC), le Comité permanent pour la Coopération économique et commerciale (COMCEC) et le Comité permanent pour la Coopération scientifique et technologique (COMSTECH).

Elle a aussi un Comité exécutif, composé de sept Etats membres et chapeauté par le président du Sommet, outre un certain nombre de groupes de contact ministériels.

Le Secrétariat général œuvre en permanence sur plusieurs questions, domaines et activités, dont en particulier :

1. La Cause de la Palestine et d'Al-Qods Al-Charif;
2. Le domaine politique;
3. La lutte contre le terrorisme international;
4. Le Centre Sawt Al-Hikma (la voix de la sagesse);
5. Le festival de l'Organisation de la Coopération Islamique;
6. Les domaines culturels et sociaux, et les questions liées à la femme;
7. Le domaine humanitaire;
8. Le domaine économique;
9. Les domaines de la Science, de la Technologie, de la Santé et de l'Environnement.

Les pages ci-après retracent les principaux efforts déployés par l'Organisation en faveur des questions, des domaines et des activités susmentionnés, au cours de ces derniers mois.

## **PREMIEREMENT: LA CAUSE DE LA PALESTINE ET D'AL-QODS AL-CHARIF**

La Cause palestinienne, en général, et Al-Qods, en particulier, figurent au premier rang des préoccupations de l'OCI qui ne ménage aucun effort pour contrer l'agression israélienne et ses exactions politiques, culturelles et économiques à l'encontre du peuple palestinien. Par le truchement du Secrétariat général, les bureaux de l'OCI à New York, Genève et Bruxelles, œuvrent à la coordination avec les organisations internationales et à la mobilisation de l'appui international favorable au peuple palestinien, de même qu'ils dénoncent, dans des communiqués, les atteintes israéliennes au peuple palestinien, aux sanctuaires et aux droits reconnus au peuple palestinien par le droit international. De plus, l'Organisation dispose d'un bureau à Ramallah qui veille à la coordination des efforts humanitaires et politiques, et organise les activités de soutien à la résistance palestinienne.

Depuis le début de l'année 2019, la cause palestinienne a connu des développements importants et graves, dont en particulier l'interruption persistante du processus politique, l'escalade de l'agression militaire israélienne, l'intensification de la politique de colonisation, la poursuite du blocus illégal de la bande de Gaza et la multiplication des projets de judaïsation dans Al-Qods occupée.

Autant de faits qui ont retenu l'attention de l'OCI et motivé des démarches du Groupe islamique auprès des instances internationales et, tout particulièrement du Conseil de Sécurité, de l'Assemblée Générale et du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, à travers les réunions périodiques qui se sont tenues et les résolutions qui ont été adoptées afin de confirmer et de faire valoir les droits nationaux légitimes du peuple palestinien, ainsi que le statut juridique et historique de la ville sainte d'Al-Qods Al-Charif, et de lutter contre les violations et les politiques agressives de l'occupation israélienne.

Parmi les principaux efforts déployés par l'OCI en vue de soutenir le peuple palestinien et sa juste cause figurent ce qui suit :

1. Le Secrétariat général et la Banque islamique de développement se sont attelés à lancer un Fonds Waqf de développement pour le soutien aux réfugiés palestiniens, en application de la Résolution adoptée par le Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'OCI, lors de sa quarante-sixième session, tenue à Abou Dhabi, les 1<sup>er</sup> et 2 mars 2019, et en concrétisation de l'appui humanitaire, financier et politique des États membres pour contribuer à fournir les ressources financières conséquentes au profit des programmes budgétaires de l'UNRWA, parallèlement au soutien politique, pour lui permettre de continuer à s'acquitter de son rôle, conformément au mandat qui lui est conféré par l'Assemblée Générale des Nations unies.
2. A l'initiative des Etats membres de l'OCI, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté un projet de résolution portant renouvellement du mandat de l'UNRWA, ce qui constitue un engagement international en faveur de la question des réfugiés, de même qu'un soutien politique à l'Agence dans la poursuite de l'exercice de son rôle, en tant que témoignage vivant de la question des réfugiés palestiniens et symbole de la responsabilité juridique, morale et politique permanente des Nations unies envers la

question des réfugiés palestiniens, conformément à la Résolution de l'Assemblée Générale N°194.

3. Dans le droit-fil de la poursuite des efforts de l'OCI, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution invitant l'OCI à participer, en qualité d'observateur, aux réunions du Comité consultatif de l'UNRWA; ce qui favorisera le renforcement de la coopération unissant l'OCI et ladite Agence et contribuera à la mobilisation d'un surcroît de soutien politique et financier de la part des Etats membres aux réfugiés palestiniens.
4. L'OCI a exhorté tous les Etats du monde à reconnaître l'Etat palestinien indépendant, dans ses frontières de juin 1967, avec sa Capitale Al-Qods Al-Charif, et à appuyer la revendication du droit d'adhésion de l'Etat palestinien aux organismes onusiens et aux chartes et conventions internationales.
5. L'OCI a émis maints communiqués condamnant les exactions israéliennes dans les territoires palestiniens occupés et, tout particulièrement, la politique de construction de colonies, d'atteinte aux sanctuaires islamiques et surtout la Sainte mosquée Al-Aqsa.
6. L'OCI a organisé, le 6 mars 2019, un colloque portant sur la politique colonialiste annexionniste d'Israël, avec le concours du Parlement européen et la participation d'un grand nombre d'institutions européennes favorables à la cause palestinienne, et en présence de plusieurs institutions de la société civile européenne, des mouvements de solidarité et de boycott européens, des organisations des droits de l'homme, de parlementaires, de diplomates, de journalistes et de représentants de partis politiques et d'associations européennes amies.
7. L'OCI a parrainé la Conférence nationale sur « Le rôle du secteur privé palestinien dans le soutien à la résistance d'Al-Qods », organisée par le Bureau de représentation de l'Organisation à Ramallah, le 16 avril 2019, en vue de mobiliser un soutien au financement du Plan stratégique de développement sectoriel dans Al-Qods, durant la période 2018-2022.
8. L'OCI a parrainé un colloque organisé avec le concours du Comité permanent pour l'Information et les Affaires culturelles, issu de l'OCI, concernant Al-Qods et la Palestine, du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai 2019, à Bamako, République du Mali.
9. L'OCI a organisé et parrainé un symposium international concernant Al-Qods Al-Charif, du 26 au 28 juin 2019, à Genève, avec le concours du Comité des Nations unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, en vue de sensibiliser l'opinion mondiale aux graves exactions d'Israël, en tant que puissance occupante, à l'encontre de la ville d'Al-Qods.
10. L'OCI a organisé un séminaire sous le signe: « Un demi-siècle d'occupation et de discrimination: pour une reddition de compte et une justice », en marge de la 41<sup>ème</sup> Session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, le 9 juillet 2019, à Genève, en coordination avec les deux missions permanentes d'observateurs de l'OCI et de l'Etat de Palestine auprès des Nations unies à Genève.
11. L'OCI a tenu, au siège de son Secrétariat Général, à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, le 17 juillet 2019, la Réunion extraordinaire du Comité exécutif, à composition non limitée, au niveau des Ministres des affaires étrangères, sous la présidence du Ministre des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie Saoudite,

Président de la session actuelle de la Conférence islamique au Sommet, pour discuter des exactions israéliennes dans la ville d'Al-Qods Al-Charif.

12. L'OCI a tenu une session extraordinaire du Conseil des Ministres des Affaires étrangères des Etats membres, à la demande du Royaume d'Arabie Saoudite, consacrée à « L'annonce par le Premier Ministre israélien de son intention d'annexer des territoires de la Cisjordanie occupée ».
13. La Réunion annuelle du Comité des Six sur la Palestine s'est tenue, à New York, le 25 septembre 2019, en marge de la 74<sup>ème</sup> session de l'assemblée générale des Nations unies.

Le Groupe de la Banque islamique de développement, le Fonds de solidarité islamique, l'Agence Bayt Mal Al-Qods et les institutions de développement dans les États membres ont poursuivi leur soutien aux plans et programmes de développement en Palestine et dans la ville sainte d'Al-Qods Al-Charif, afin de garantir l'autonomie économique du peuple palestinien.

Aussi, les résolutions adoptées par le Conseil des Ministres des Affaires étrangères concernant le bureau islamique pour le boycott d'Israël ont-elles constitué un outil légal et légitime pour confirmer le rejet et la lutte contre les politiques d'implantation colonialiste de l'occupant israélien et la discrimination raciale pratiquée contre le peuple palestinien. Parallèlement, « le Comité national palestinien pour le Boycott d'Israël », comprenant des dizaines d'organisations palestiniennes non gouvernementales, de partis politiques, de syndicats professionnels, d'organismes et d'unions, a poursuivi ses campagnes de sensibilisation à l'importance du boycott des produits israéliens, à l'encouragement des produits nationaux palestiniens et à la fourniture d'alternatives aux produits israéliens en termes de qualité et de prix sur les marchés locaux, et de mobilisation de l'opinion publique internationale contre les crimes et exactions d'Israël, tout en l'exhortant à boycotter les produits des entreprises établies dans les colonies de peuplement israéliennes.

## **DEUXIEMEMENT: LES AFFAIRES POLITIQUES**

Parmi les faits marquants à retenir durant ces derniers mois au niveau politique figurent notamment la tenue par l'OCI de la 14<sup>ème</sup> Conférence islamique au Sommet, au Royaume d'Arabie Saoudite, et de la quarante-sixième session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères (CMAE) des États membres de l'OCI, aux Emirats Arabes Unis, outre les réunions des hauts fonctionnaires préparatoire à la quarante-septième session du CMAE, qui devait avoir lieu au cours du mois d'avril 2020 au Niger, mais qui a été reportée en raison des conditions sanitaires mondiales qui ont accompagné la propagation du nouveau coronavirus.

### ➤ **La Quatorzième Conférence islamique au Sommet (Makkah, Mai 2019):**

En concomitance avec la célébration du Jubilé d'or de la création de l'OCI, la 14<sup>ème</sup> Conférence islamique au Sommet a été accueillie par le Royaume d'Arabie Saoudite, à Makkah Al-Moukarramah, sous la présidence du Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al-Saoud, avec une présence massive des dirigeants et leaders du monde islamique.

Placé sous le signe : « Sommet de La Mecque: main dans la main vers l'avenir », la 14<sup>ème</sup> Conférence islamique au Sommet a porté sur les diverses questions et les événements survenus dans le monde musulman, en vue de cristalliser une position unifiée à leur sujet, et a permis de débattre de l'évolution de la question palestinienne et d'Al-Qods Al-Charif et du soutien aux réfugiés palestiniens ainsi que de la situation actuelle en Syrie, au Yémen, en Libye, au Soudan et en Somalie. Le Sommet a également permis d'examiner les derniers développements enregistrés suite au lancement par les Houthis de missiles balistiques en direction du territoire du Royaume d'Arabie Saoudite, eu égard à la gravité de cette agression flagrante contre le territoire du Royaume. Il a, en outre, abordé le problème des minorités musulmanes, le phénomène de l'islamophobie, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, et autres questions politiques, économiques, culturelles et sociales d'intérêt pour l'Organisation.

### ➤ **La Quarante-sixième session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'OCI (Abou Dhabi, Mars 2019):**

L'Etat des Emirats Arabes Unis a accueilli la 46<sup>ème</sup> Session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères (CMAE) de l'OCI, à Abou Dhabi, sous la présidence de Son Altesse Cheikh Abdullah Bin Zayed Al-Nahyan, Ministre émirati des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.

Sous le signe: « Cinquante ans de coopération intra-islamique: feuille de route pour la prospérité et le développement », le CMAE s'est fixé pour objectifs d'assurer le suivi des volets de la coordination économique, en vue de renforcer le niveau de la coopération et de l'orienter vers de nouveaux horizons.

Il a également permis de débattre d'un éventail de questions urgentes concernant la paix et la stabilité dans le monde musulman, la lutte contre l'extrémisme et l'exploitation de la religion et du discours de haine, en inculquant les valeurs de modération et de tolérance, outre les divers volets de la complémentarité et de la coopération entre les Etats membres de l'OCI. Le CMAE a, d'autre part, discuté des moyens d'améliorer les possibilités de développement et de coopération en vue de d'illustrer dans les faits, la devise choisie pour la session en cours, à savoir: « Feuille de route pour la prospérité et le développement », et d'en faire une réalité tangible, à travers la prospection des opportunités de renforcement de la coopération économique.

➤ **Autres dossiers politiques:**

A l'heure où se propage la pandémie du nouveau coronavirus dont les répercussions ont touché les divers domaines aux plans régional et international, le Secrétariat général continue néanmoins de suivre les points inscrits à l'ordre du jour de l'OCI, conformément aux résolutions pertinentes issues du Sommet islamique et du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, en particulier :

✓ **Au plan asiatique :**

• ***Afghanistan :***

Conformément aux résolutions adoptées par la Conférence islamique au Sommet et le Conseil des Ministres des Affaires étrangères sur l'Afghanistan, l'OCI est restée attelée à sa contribution au processus de paix en Afghanistan et a réitéré son engagement ferme en faveur du soutien au peuple afghan dans ses efforts de réconciliation nationale, de paix durable, de stabilité et de développement dans le cadre d'un consensus national. Ainsi, et compte tenu du fait que l'instauration de la paix en Afghanistan paraît plus que jamais imminente, le Secrétaire Général s'est efforcé d'apporter l'appui total de l'Organisation à ces efforts. Dans ce cadre:

- 1- Le Secrétariat général a publié un certain nombre de communiqués de presse y exhortant les dirigeants et les partis politiques en Afghanistan à œuvrer de concert pour un cessez-le-feu immédiat et durable, et à mettre un terme à la violence. Il a, également, incité les parties afghanes à opter pour un dialogue constructif pour régler leurs différends et parvenir à une réconciliation globale et à une paix durable dans le cadre du processus de paix dirigé et internalisé par les Afghans. L'OCI a insisté sur l'importance d'ouvrir la voie à des négociations impliquant toutes les parties afghanes en vue d'un règlement politique pacifique.
- 2- L'OCI a accueilli deux réunions du Groupe de contact international sur l'Afghanistan, dont la dernière en date a eu lieu en février 2017, et cela en sa qualité de membre de ce Groupe.
- 3- L'OCI a organisé la Conférence internationale des Oulémas musulmans sur la Paix et la Sécurité en Afghanistan, à Makkah Al-Moukarramah et à



Djeddah, en juillet 2018, à la généreuse invitation du Royaume d'Arabie Saoudite. A cette occasion, le Serviteur des Deux Saines Mosquées a rencontré la délégation des Oulémas afghans participants qui ont suivi son allocution dans laquelle il a fait ressortir la nécessité d'opter pour la voie du dialogue, de la réconciliation et de la tolérance, tel que prôné par la sublime religion islamique, afin de réaliser les aspirations du peuple afghan à la sécurité et à la stabilité. La conférence internationale a été sanctionnée par la « Déclaration de La Mecque » qui a invité les belligérants à un cessez-le-feu et à des pourparlers directs pour instaurer la sécurité et la paix en Afghanistan.

- 4- L'OCI s'est félicitée de la signature d'un accord entre les Etats-Unis d'Amérique et le Mouvement afghan des Talibans, le 29 février 2020, qui a été suivie par le lancement du processus de libération des prisonniers et des détenus.
- 5- L'OCI a exhorté l'ensemble des dirigeants et des partis afghans à faire preuve de solidarité et d'union nationale dans la lutte contre la pandémie du coronavirus, soulignant l'importance de soutenir les efforts et les mesures de prévention prises par la République d'Afghanistan à l'effet d'endiguer la propagation du fléau et de s'en prémunir.

- ***Jammu-et-Cachemire:***

L'OCI suit de près le développement de la situation au Jammu-et-Cachemire et lance constamment des appels à la Communauté internationale pour l'exhorter à trouver une solution au conflit, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité de l'ONU. L'OCI a publié des communiqués de presse y réaffirmant son appui indéfectible à la cause du peuple cachemiri et à son droit à l'autodétermination. Elle s'est également déclarée profondément préoccupée par l'adoption de la Loi sur la réorganisation du Jammu-et-Cachemire en 2020, une loi pouvant modifier la structure démographique du territoire du Jammu-et-Cachemire, ce qui risque de compliquer davantage une situation déjà difficile dans ce territoire contesté depuis la déclaration unilatérale par les autorités indiennes, le 5 août 2019, de l'annulation de l'article constitutionnel conférant au Jammu-et-Cachemire un statut spécial. L'OCI a exprimé son rejet de toute tentative visant illégalement à modifier la structure démographique du territoire.

Dans le cadre de sa mission en tant qu'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'OCI pour le Jammu-et-Cachemire, l'Ambassadeur Yousef bin Mohamed Aldobeay, Secrétaire général adjoint aux Affaires politiques, a effectué une visite au Pakistan, du 2 au 6 mars 2020, au cours de laquelle il a eu une série de rencontres avec le Premier Ministre pakistanais et de hauts responsables du pays, avant de se rendre en Azad Jammu-et-Cachemire pour discuter de l'évolution de ce dossier et du rôle de l'OCI

Il convient de rappeler que l'OCI a mis en place un Groupe de contact ministériel spécial chargé du suivi de la situation au Jammu-et-Cachemire et qui tient ses réunions de manière périodique.

- ***Conflit sur la région du Nagorno-Karabakh:***

L'OCI continue de suivre cette question, pour laquelle un groupe de contact ministériel a été créé, afin d'assurer le suivi continu de l'évolution du conflit dans le Haut-Karabakh. Les communiqués de presse émis par l'Organisation confirment sa position de principe qui soutient la République d'Azerbaïdjan et la nécessité de trouver une solution pacifique au conflit sur la base de la souveraineté de la République d'Azerbaïdjan, de son intégrité territoriale et de l'inviolabilité de ses frontières internationalement reconnues.

Elle a également considéré que les élections organisées récemment dans le territoire occupé du Haut-Karabakh sont contraires aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sur le conflit du Nagorno-Karabakh.

✓ **Au plan arabe :**

- ***Yémen:***

L'OCI suit attentivement le développement de la situation au Yémen et poursuit son soutien à la légalité constitutionnelle et à la recherche d'une solution politique pour la crise yéménite, sur la base de la mise en œuvre intégrale de l'Initiative du Conseil de Coopération du Golfe et de son mécanisme exécutif, des résultats de la Conférence du dialogue national yéménite et des résolutions de la légalité internationale, notamment la Résolution 2216 du Conseil de Sécurité de l'ONU et les résolutions onusiennes pertinentes.

L'OCI a adopté plusieurs résolutions au niveau de la Conférence islamique au Sommet et du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, sur la question yéménite, et dispose d'un Groupe de contact ministériel chargé du suivi de l'évolution de la situation sur la scène yéménite et dont les réunions se tiennent de façon périodique.

Elle a récemment accueilli favorablement l'annonce par le commandement des Forces conjointes de soutien à la légitimité au Yémen, d'instauration d'un cessez-le-feu durant deux semaines, prorogé pour un mois à compter du jeudi 23 avril 2020. Le Secrétaire Général a exprimé à cet égard l'espoir de voir cette initiative contribuer à la création de conditions appropriées pour le succès des efforts politiques déployés en faveur d'une solution politique globale et juste entre les Yéménites, afin d'atténuer les souffrances de ce peuple et de faire face aux défis inhérents à la propagation de la pandémie du nouveau

coronavirus « COVID-19 ». Il a, aussi, réitéré le soutien de l'OCI au peuple yéménite et aux efforts de paix au Yémen.

Dans le cadre du suivi des développements survenus à Aden, capitale temporaire du Yémen, et dans certaines provinces du Sud, suite à la proclamation de l'État d'urgence par le Conseil de transition, en avril 2020, l'OCI a exprimé son appui à la déclaration de la Coalition pour le soutien à la légalité au Yémen, soulignant la nécessité du retour au Statu quo ante et de l'annulation de toutes mesures contraires à l'Accord de Riyad. Le Secrétaire général de l'OCI a insisté sur l'importance de la mise en œuvre intégrale dudit accord, pour resserrer les rangs des Yéménites, restaurer les institutions de l'Etat et faire face à la menace du terrorisme. Il a également souligné l'impératif de s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver la situation et de saper les efforts visant à résoudre pacifiquement la crise yéménite, appelant les parties antagonistes à œuvrer au parachèvement de la mise en œuvre de l'Accord de Riyad et à faire prévaloir l'intérêt du peuple yéménite.

- ***Irak:***

Dans le souci de mettre en œuvre les résolutions adoptées par le Conseil des Ministres des Affaires étrangères, l'OCI a contribué aux efforts de réconciliation irakienne, en organisant, à Bagdad, la Conférence des élites irakiennes, qui a balisé la voie pour cette réconciliation. Elle s'attèle, dans ce même cadre, à la tenue de la Conférence internationale sur la reconstruction des zones dévastées par la guerre en Irak.

De surcroît, l'OCI a suivi avec intérêt les développements politiques survenus en Irak durant les mois écoulés et s'est félicitée, dans un communiqué de presse, de la formation du nouveau gouvernement irakien, sous la présidence de M. Mustapha Al-Kazimi, et de son investiture par le Parlement. Le Secrétaire Général a réaffirmé le soutien constant et total de l'OCI à la souveraineté de l'Irak, à sa sécurité, à sa stabilité et à son développement.

- ***Soudan:***

L'OCI accorde une attention majeure à la situation qui prévaut au Soudan, comme en attestent les multiples résolutions ministérielles adoptées pour soutenir cet Etat membre, notamment après les récents développements intervenus dans ce pays. Le Secrétaire général a assisté à la signature du document constitutionnel qui détermine les étapes de la période transitoire au Soudan, l'OCI ayant aussi été parmi les témoins internationaux, signataires de l'Accord.

✓ **Au plan africain :**

L'OCI a suivi de très près les développements survenus dans les Etats membres africains, en particulier dans les pays du Sahel, et publié à leur sujet plusieurs communiqués de presse.

- Dans le cadre du suivi du processus de paix en République du Mali, l'OCI a participé aux travaux de la Quatrième Réunion de haut niveau du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation qui s'est tenue dans la capitale malienne, Bamako, le 19 janvier 2020. La réunion a cherché à donner un nouvel élan aux travaux du Comité de suivi et à examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation. La réunion a connu une large participation, notamment du gouvernement malien, des signataires de l'Accord de paix et de réconciliation, et des représentants du groupe international de médiation qui comprend l'OCI et d'autres organisations internationales. Elle a, également, assisté aux 38<sup>ème</sup> et 39<sup>ème</sup> sessions ordinaires du dit Comité, qui se sont tenues, respectivement, le 27 février 2020, à Bamako, et le 05 mai 2020, par visioconférence, en raison de la pandémie du nouveau coronavirus.

La participation du Secrétariat Général aux réunions du Comité de suivi de l'Accord de paix et de réconciliation a offert à l'Organisation, en tant qu'un des garants dudit accord et en sa qualité de membre du Comité de suivi, l'opportunité de réaffirmer sa position et sa solidarité avec la République du Mali et son ferme soutien à l'accord de paix et de réconciliation, et de renouveler son appui à la région du Sahel dans ses efforts en faveur de l'instauration de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement.

- Le Secrétaire général de l'OCI a assisté à la 15<sup>ème</sup> session de l'Union parlementaire des Etats membres de l'Organisation (PUIC), tenue le 29 janvier 2020, à Ouagadougou, Burkina Faso, au cours de laquelle il a rendu un vibrant hommage au PUIC qui veille au raffermissement des relations entre les parlements islamiques et à la consécration des principes et objectifs énoncés dans la Charte de l'OCI, avant de réitérer le soutien de l'Organisation à tous les efforts et initiatives visant à coordonner les mesures nécessaires pour éradiquer le phénomène du terrorisme dans la région du Sahel africain.
- Le Secrétariat général a assisté à une cérémonie de collecte de dons pour le financement de la construction d'un centre de dépistage et de traitement du cancer féminin, organisée le 28 février 2020, à Ouagadougou, à l'invitation de la Première Dame du Burkina Faso.

De plus, l'OCI suit avec vif intérêt les conditions et l'évolution de la situation dans certains Etats membres et zones de conflit.

➤ **Suivi des conditions des minorités musulmanes:**

L'OCI porte une attention particulière à la situation des minorités et des communautés musulmanes dans les Etats non membres, conformément aux dispositions de sa Charte concernant « la protection des droits des minorités et des communautés musulmanes dans les pays non membres et la sauvegarde de leur dignité et de leur identité religieuse et culturelle ».

L'OCI continue de suivre de près les développements survenus au sein de ces communautés, dont en particulier:

- ***Les Rohingya :***

L'OCI a placé la question des musulmans Rohingya au premier rang de ses préoccupations. Elle a mis en place, à cet effet, un groupe de contact ministériel chargé du suivi de ce dossier, et a joué un rôle de premier plan dans l'adoption de résolutions au niveau de l'Assemblée générale des Nations unies et du Conseil des Droits de l'Homme, à l'effet de soutenir les droits des Rohingya.

Elle a également adopté plusieurs résolutions au niveau de la Conférence islamique au Sommet et du CMAE, appelant à la cessation des actes de violence contre les minorités Rohingya et des pratiques cruelles et coercitives à l'encontre de ces minorités, et à leur rétablissement dans la plénitude de leurs droits sans discrimination, ni ségrégation ethnique.

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des résolutions relatives aux Rohingya :

1. L'Ambassadeur Ibrahim Khairat a été nommé en tant qu'envoyé spécial du Secrétaire général de l'OCI au Myanmar, à l'effet de suivre de près la question des musulmans Rohingya dans ses diverses dimensions politique, humanitaire et juridique.
2. Le Secrétariat général a joué un rôle significatif dans la coordination des réunions du Comité ministériel ad hoc de l'OCI sur la reddition de comptes au Myanmar, issu du groupe de contact sur les musulmans Rohingya, de même que dans l'appui apporté à la Gambie et à son équipe de défenseurs, lors des audiences juridiques.
3. Le Secrétariat général a participé, par l'intermédiaire d'une équipe spécialisée, aux audiences de la Cour internationale de Justice (CIJ), à La Haye, dont la dernière en date eut lieu le 23 janvier 2020 et fut marquée par la décision unanime de la CIJ d'instaurer des mesures conservatoires pour empêcher tous nouveaux actes de génocide contre les Rohingya au Myanmar. Un communiqué a été publié par l'OCI pour saluer cette décision.

4. Le Secrétariat général a poursuivi la coordination avec la Gambie pour mobiliser les ressources financières nécessaires au procès intenté contre le Myanmar.
5. Le Secrétariat général a organisé de nombreuses rencontres avec le Directeur général de l'Union Rohingya d'Arakan, ainsi qu'avec les divers dirigeants Rohingya, en vue d'échanger les points de vue concernant les derniers développements survenus et de faire connaître les efforts déployés par l'Organisation en faveur du soutien aux musulmans Rohingya.

- ***Sud des Philippines:***

Le Secrétariat général a dépêché aux Philippines, du 27 au 30 janvier 2020, une équipe technique comprenant le nouvel envoyé spécial pour le processus de paix aux Philippines, qui a eu des entretiens avec les responsables du Gouvernement des Philippines et les dirigeants du Front de libération nationale Moro (MNLF) et du Front de libération islamique Moro (MILF), ainsi qu'avec des représentants de la région autonome de Bangsamoro à Mindanao (BARMM), qui ont permis de passer en revue le développement du processus de paix dans le Sud des Philippines et de préparer une future visite du Secrétaire général aux Philippines après l'éradication de la pandémie du COVID-19.

- ***Sud de la Thaïlande:***

Le Secrétariat général a tenu une réunion de travail avec le Consul général du Royaume de Thaïlande à Djeddah, le 24 février 2020, pour discuter et échanger les points de vue sur les derniers développements de la situation et sur le rôle de l'OCI dans le soutien au processus de paix dans le Sud de la Thaïlande, outre la proposition d'une visite en Thaïlande d'une délégation des Etats membres, avec la participation du Secrétariat général, au cours de l'année 2020.

- ***Sri Lanka:***

Le Secrétariat général a rendu public un communiqué officiel de l'OCI (6 mai 2020) rejetant les exactions perpétrées contre les musulmans au Sri Lanka, tout particulièrement dans le contexte de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus.

- ***Etats-Unis, Europe, Nouvelle Zélande et Chine:***

Le Secrétariat général a œuvré à la tenue d'une série de rencontres avec les responsables du Consulat américain à Djeddah, concernant les perspectives de coopération bilatérale et l'échange de vues sur les questions liées aux minorités musulmanes.

➤ **Relations avec les partenaires internationaux et régionaux de l'OCI**

- ***Organisation des Nations unies (ONU) :***

Dans le cadre des relations de coopération et de partenariat entre l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) et l'ONU, les Secrétariats généraux de celles-ci ont poursuivi leurs consultations sur leur quinzième réunion générale conjointe et **ont convenu de la tenir en juillet prochain. ???**

Compte tenu du fait que la lutte contre le terrorisme figure parmi les priorités de l'OCI et comme suite à l'accord du Secrétaire général de l'OCI avec son homologue des Nations unies, lors de leur entrevue en marge de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale des Nations unies, concernant le renforcement de la coopération entre les deux organisations, notamment dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, le Secrétariat Général a organisé une séance de travail avec une délégation du Bureau des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme, au cours de laquelle les participants ont discuté des perspectives de coopération durant la prochaine étape.

- ***Consultations avec les partenaires régionaux:***

Dans le cadre de la démarche de l'OCI pour renforcer les relations bilatérales avec ses partenaires régionaux, le Secrétariat général a contacté la Ligue des États arabes, le Conseil de coopération des États arabes du Golfe, un certain nombre de pays européens et la Fédération de Russie sur la tenue de consultations bilatérales dans le cadre des mécanismes consultatifs existants.

➤ **Observation des élections dans les États membres:**

Conformément à l'engagement pris par l'OCI d'envoyer à la demande des États membres des observateurs aux élections qui s'y déroulent, le Secrétariat général a envoyé une mission en République du Togo pour observer les élections présidentielles le 22 février 2020. Il a également envoyé d'autres missions pour surveiller les élections présidentielles au Kazakhstan, au Nigéria et dans d'autres pays au cours des derniers mois. Le secrétariat général veille, par ailleurs, à la mise en œuvre de la résolution n ° 43/46-S du Conseil des ministres des Affaires étrangères sur la tenue d'un forum pour les administrations électorales des États membres; résolution adoptée par la réunion ministérielle d'Abu Dhabi. C'est dans ce cadre qu'il a tenu une série de consultations avec les Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Haute Autorité indépendante des élections en Tunisie et a participé à des réunions préparatoires dans ce pays en janvier 2020 en vue d'y organiser le forum au cours de cette année.

## **TROISIEMEMENT: LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME INTERNATIONAL**

L'OCI a constamment attiré l'attention des États Membres et de la communauté internationale sur le besoin pressant de s'attaquer aux causes profondes et aux facteurs qui sous-tendent l'extrémisme violent et le terrorisme. L'OCI a coopéré à de nombreux programmes et initiatives avec des organisations internationales et régionales sur des questions liées à la lutte contre le terrorisme et à la prévention de l'extrémisme violent.

Il a été convenu - entre le Secrétaire général de l'OCI, Son Excellence le Dr Youssef bin Ahmed Al-Othaimen, et le Secrétaire général des Nations Unies, Son Excellence M. Antonio Guterres, en marge de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies - de renforcer la coopération dans un certain nombre de domaines. Il s'agit, en particulier, du renforcement des capacités du Secrétariat général de l'OCI, selon le Protocole d'accord signé le 25 décembre 2018 sur la coopération entre les deux organisations dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.

Le Secrétariat général a organisé, en coopération avec le Ministère des Affaires étrangères de la République du Kazakhstan, un séminaire sur le thème « Initiatives de convergence islamique: perspectives de paix et de résolution des conflits dans les pays membres de l'Organisation de coopération islamique », du 22 au 24 avril 2019. Cet événement a été une plateforme pour un échange intellectuel sur la mise en œuvre pratique de l'Initiative de convergence islamique, qui vise à établir un nouveau modèle de relations au sein du monde musulman, en faisant preuve de bonne volonté et en adoptant une approche constructive des questions liées aux relations interétatiques et au règlement des différends et des conflits.

En partenariat avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et avec d'autres agences des Nations Unies, l'Unité « Paix, sécurité et résolution des conflits » du Secrétariat général de l'OCI a également préparé un projet de protocole additionnel à la Convention de l'OCI pour combattre le terrorisme. Ce protocole utilise des définitions et termes juridiques approuvés par les États membres de l'OCI à travers divers fora des Nations Unies. Il comprend également les tendances et les manifestations du terrorisme qui n'ont pas été dûment traitées dans la Convention. De plus, ce projet complète la convention visant à l'amener à un niveau comparable aux instruments internationaux de même nature et à renforcer la coopération entre les États membres de l'Organisation.

La première réunion du Groupe de contact de l'OCI sur la paix et le dialogue s'est tenue à Jakarta le 29 juillet 2019, en coopération avec le ministère des Affaires étrangères de la République d'Indonésie. Elle s'est également tenue au niveau ministériel, le 23 septembre 2019, en marge de la réunion annuelle de coordination à New York. Le groupe de contact a adopté un plan d'action sur l'islamophobie, la discrimination religieuse, l'intolérance et la haine à l'égard des musulmans, qui avait été élaboré par la réunion de Jakarta.

Le Secrétariat général de l'OCI a participé à la réunion d'experts de haut niveau des organisations régionales et sous régionales impliquées dans les activités de médiation et de prévention des conflits organisée par l'Unité d'appui à la médiation des Nations Unies et du groupe d'appui à la prévention des conflits et à la médiation de l'Union européenne à



Bruxelles les 4 et 5 décembre 2019. La réunion a été l'occasion pour l'OCI de mettre en lumière ses efforts, ses programmes et ses procédures en matière de médiation et de prévention des conflits et de renforcer la coopération avec les partenaires internationaux dans ces domaines.

L'OCI a également signé le 9 janvier 2020 à Riyad un protocole d'accord avec l'Alliance militaire islamique pour lutter contre le terrorisme, afin de renforcer l'action commune dans la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme et la mise en œuvre des décisions pertinentes appelant le Secrétariat général de l'OCI à développer une coopération internationale efficace dans la lutte contre le terrorisme. Le Protocole d'accord énonçait de nombreux points pratiques importants qui intégreraient les efforts politiques et intellectuels de l'OCI dans sa guerre contre l'extrémisme et le terrorisme et les efforts militaires entrepris sur le terrain par l'Alliance militaire islamique. Le Protocole d'accord vise également à développer une vision commune entre les deux parties concernant des questions d'intérêt commun en rapport avec la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme.

## **QUATRIEMEMENT: SAWT AL-HIKMA (LA VOIX DE LA SAGESSE)**

Le Secrétariat général considère le Centre « Sawt Al-Hikma » comme l'une de ses priorités les plus importantes, en raison de l'activité croissante des mouvements extrémistes, qui bénéficient de la diffusion rapide de ses idées via les médias sociaux, et le prépare comme son bras intellectuel dans sa guerre contre l'extrémisme et le terrorisme en utilisant les médias sociaux, et il lui fournit toutes les facilités matérielles et administratives pour exercer ses tâches et activités.

Les activités du Centre « Sawt Al-Hikma » ont vu une transformation radicale en 2019, au cours de laquelle une stratégie innovante a été formulée pour formuler les contenus qui se sont principalement concentrés sur la publication de contenus renouvelés et l'interaction avec des événements quotidiens liés au phénomène du terrorisme. Des milliers d'adeptes dans le monde islamique, avec des taux d'interaction élevés. La stratégie de contenu est basée sur des messages positifs quotidiens innovants et sur la production du plus grand nombre possible d'infographies, de graphiques vidéo et de documentaires spécialisés dans des sujets de discussion et de polarisation auprès d'un large public.

Le Secrétariat général a signé en avril 2019 un accord de coopération entre le Centre « Voix de la Sagesse » et l'Université arabe de Naïf pour les sciences de la sécurité pour la coopération dans les domaines liés à la lutte contre le terrorisme, dans l'intérêt du Secrétariat général d'étendre le réseau du Centre « Voix de la Sagesse » avec des centres internationaux spécialisés afin de tirer le meilleur parti de ces efforts pour faire face à l'extrémisme et à la violence commis au nom de l'islam

Le Secrétariat général travaille également avec des entreprises des secteurs public et privé pour développer le contenu de « Voix de la Sagesse » et élever le niveau de ses performances et de son impact sur le niveau du monde islamique. En raison de cette coordination, le Centre est passé au rang des centres les plus influents et les plus actifs dans le domaine de la lutte contre le discours violent et extrémiste.

Le Centre « Sawt Al-Hikma » a organisé plusieurs événements et activités internationaux dirigés par la « Conférence internationale sur le rôle de l'éducation dans la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme: expériences des pays chefs de file dans la consolidation des valeurs de coexistence et de paix », qui s'est tenue à Riyad en coopération avec l'Université arabe de Naïf pour les sciences de la sécurité, qui a connu un grand succès. Le Centre « Sawt Al-Hikma » a également organisé une conférence internationale sur: « La sécurité intellectuelle dans le contexte de la lutte contre le terrorisme » À Mogadiscio, en Somalie, en application de la résolution n°1/46-Q, qui a demandé au Secrétariat général de l'organisation d'organiser la conférence susmentionnée.

## CINQUIEMEMENT: LE FESTIVAL DE L'ORGANISATION DE LA COOPERATION ISLAMIQUE

L'idée d'un festival de l'Organisation de la Coopération islamique a vu le jour pour impulser les principes fondamentaux énoncés dans la Charte de l'Organisation à travers le renforcement et le raffermissement des liens d'unité et de solidarité entre les peuples musulmans et les Etats membres, l'établissement de ponts rapprochement avec les minorités musulmanes du monde entier, en dehors du cadre de l'organisation, la consolidation de la confiance et des relations amicales, le respect mutuel et la coopération entre les pays du monde islamique, d'une part, et son environnement international, d'autre part. Le festival vise également à consolider les vraies valeurs qui distinguent la religion islamique vraie, modérée et du « juste milieu », qui ne contredit pas les arts et la culture, et contribue à la propagation d'une culture de modération et de tolérance et à l'appel à la communication, à la compassion, à la coexistence et au rejet de l'extrémisme, de la violence et du terrorisme.

Le festival est un événement populaire complet dans lequel les domaines de la pensée, de la politique, de l'économie, de la culture, des sciences et de la technologie, des domaines humains, de l'art et de la littérature, s'expriment en organisant des séminaires dans divers domaines, des spectacles folkloriques, des sports pour les jeunes, des activités sociales et humaines, des expositions d'artisanat et des produits traditionnels en plus des divers aliments populaires qui caractérisent les États membres. Afin que ces activités et événements mettent en évidence la diversité qui caractérise les aspects de la vie dans ces pays dans le but d'étendre les liens de coopération entre les peuples du monde islamique et de les rassembler à travers une manifestation populaire qui encourage la connaissance et l'échange de cultures entre les États membres et l'ouverture aux sociétés musulmanes dans les pays non membres, car le festival s'inscrit dans les efforts de l'Organisation en vue de développer une action islamique conjointe en adoptant des modèles qui touchent aux intérêts des peuples et qui sont connus de l'Organisation et de son rôle dans son environnement islamique et mondial.

Dans chaque édition du festival, l'Organisation honore des personnalités des trois groupes géographiques du monde islamique en reconnaissance de leurs efforts pour servir les objectifs de l'Organisation, , par exemple: la première dame du Burkina Faso, la première dame de la République du Niger, et Sheikh Islamallah Shukr Azadah, et Son Excellence le cheikh Dr. Saad Al-Shethri, Son Excellence le Dr Nizar Madani, Son Excellence Sheikh Juma Al-Majed, la policière néo-zélandaise Raida Hassan et d'autres personnalités influentes du monde islamique.

L'interaction positive que les États membres ont démontrée avec l'idée du Festival de l'OCI a eu un impact positif sur le succès de cette jeune initiative présentée par le Secrétariat général de l'OCI et il s'est engagé à superviser son organisation en coordination avec les pays hôtes. Après le grand succès des deux premières éditions du festival de l'OCI, respectivement au Caire et à Abou Dhabi en février et avril 2019, le Royaume d'Arabie saoudite, le pays du siège, a exprimé son souhait d'accueillir la troisième édition du festival parallèlement à la célébration du cinquantième anniversaire de la création de l'OCI, du 26 au 28 novembre

2019, dans la province de Djeddah, sous le slogan: « Unis pour la paix et le développement ». Ce festival exceptionnel a été largement acclamé.

## SIXIEME: LE DOMAINE CULTUREL ET SOCIAL

### ➤ **Sur les questions culturelles**

La branche culturelle de l'Organisation, représentée par l'ICESCO, est honorée de tenir la Conférence islamique des Ministres de la Culture en coopération avec le Secrétariat général de l'organisation. La onzième Conférence islamique des Ministres de la Culture s'est récemment tenue à Tunis, concluant ses travaux en publiant la Déclaration de Tunis afin de développer les politiques culturelles actuelles dans le monde islamique.

D'autre part, l'Organisation participe périodiquement à la Conférence générale de l'UNESCO, et le Secrétariat de l'Organisation lance plusieurs initiatives pour sensibiliser le public et la culture intellectuelle du monde islamique et pour présenter ses diverses questions et souligner le rôle de l'OCI dans la résolution des plus importantes de ces questions. Parmi ces initiatives figure une série de conférences du Secrétariat général.

#### • **La série de conférences du Secrétariat général:**

L'une des initiatives précieuses du Secrétariat général de l'OCI est d'organiser une série mensuelle de conférences intellectuelles qui abordent bon nombre des questions vitales qui préoccupent l'OCI et ses États membres dans les domaines culturel, économique, politique, humanitaire et autres sujets importants. Le but de ces conférences est d'améliorer la communication entre le Secrétariat général et la société et de diffuser les connaissances et la culture générale dans tous les domaines. L'initiative a reçu une réponse active de la part des conférenciers et la grande participation des invités et des médias, d'autant plus que la plupart des conférenciers sont des personnalités importantes et influentes dans l'arène islamique et internationale.

#### • **Les dîners d'Iftar au cours du mois de Ramadan:**

Le Secrétariat Général de l'OCI organise nombre de dîners d'Iftar durant le mois de Ramadan dans certains pays membres, ainsi que dans les pays non membres avec des minorités musulmanes. L'organisation de ces dîners intervient pour consacrer l'esprit de fraternité, de solidarité, de coexistence et de tolérance entre les membres des peuples islamiques, confirmer la détermination indéfectible de l'Organisation à soutenir les sociétés musulmanes en dehors des États membres, à préserver leur dignité et leur identité culturelle et religieuse, et à célébrer avec eux le mois sacré. Une délégation du Secrétariat général, en plus des représentants des organisations non gouvernementales et des membres du corps diplomatique de ces pays, a participé à chacun de ces dîners d'Iftar du Ramadan.

Parmi les dîners d'Iftar ramadanesques organisés par le Secrétariat général, celui tenu dans la ville d'Al-Qods Al-Charif, au cours du mois de Ramadan de l'année 2019, dont l'organisation est venue souligner la solidarité, le soutien et l'intérêt que l'OCI attache à la ville sainte d'Al-Qods Al-Charif, et mettre en évidence l'esprit de

cohésion et d'unité entre les segments de la communauté d'Al-Qods , et une contribution à l'activation du rôle des institutions palestiniennes, leur permettant de servir les habitants d'Al-Qods et soutenir leur résilience.

Une délégation du Secrétariat général a également participé au dîner d'Iftar de Ramadan, organisé par le Premier ministre cambodgien Hun Sen, en 2016 et 2019, où la dernière cérémonie a vu la présence de 4500 personnes et la large participation de la communauté musulmane au Cambodge, dans le but de promouvoir les valeurs de coexistence religieuse entre musulmans et bouddhistes qui distinguent la société cambodgienne.

➤ **Sur les questions sociales:**

**Les réalisations les plus importantes de l'Organisation dans le domaine des affaires sociales et de la famille (femmes, enfants, jeunes, personnes âgées et personnes à besoins spécifiques)**

Le domaine des affaires sociales est l'une des priorités du travail de l'OCI e depuis sa fondation, sur la base de ce qui est énoncé dans sa charte sur le développement social, et qui comprend une attention aux questions de l'autonomisation des femmes, de la protection de la famille, du renforcement des capacités des jeunes et de la promotion des droits des personnes ayant des besoins spéciaux et des personnes handicapées, et des soins aux enfants et aux personnes âgées, et ce afin de réaliser un développement communautaire global et durable dans les pays membres.

Selon le Programme décennal: OCI-2025, le Département des Affaires sociales et de la Famille cherche à atteindre les objectifs stratégiques suivants :

1. L'égalité des chances entre les genres et autonomisation de la famille;
2. Encourager des politiques visant à renforcer la famille et la sécurité sociale;
3. Dispenser et faciliter des services sociaux efficaces et fiables pour la famille, les enfants, les personnes âgées et les personnes à besoins spécifiques;
4. Élaborer des mesures législatives et administratives appropriées pour lutter contre la violence à l'égard des femmes;
5. Améliorer le cadre politique pour répondre aux besoins émotionnels des femmes et des enfants;
6. Renforcer les capacités des jeunes et promouvoir les programmes d'échanges de jeunes;
7. Améliorer les stratégies d'emploi des jeunes, garantir une éducation de qualité et développer les capacités entrepreneuriales et les compétences professionnelles.

**Parmi les principales réalisations de l'OCI dans ce domaine figurent:**

Dans le domaine de l'autonomisation des femmes et du renforcement de leur rôle dans le processus de développement

- **Lancement d'une conférence sectorielle sur les femmes:** sept sessions de conférences ministérielles ont eu lieu sur le rôle des femmes dans le développement des Etats membres, et la République arabe d'Égypte s'apprête à accueillir la huitième session avant la fin de 2020 au Caire.

- **Adoption du Plan d'action de l'OCI pour la promotion de la femme (OPAAW)** en 2008, qui a été révisé en 2016 pour l'aligner sur le Programme des Nations Unies pour le développement et le Programme d'action de l'OCI 2025 et le Secrétariat suit sa mise en œuvre.
- Adoption du guide de préparation des rapports nationaux sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'OPAAW par la septième Conférence ministérielle de la femme et organisation d'une session de formation en 2019 à l'intention des institutions nationales opérant dans le domaine de l'autonomisation des femmes, sur l'utilisation du guide et la préparation des rapports nationaux.
- La création de l'Organisation de développement des femmes, en tant qu'institution spécialisée de l'OCI, chargée du développement des femmes et de la promotion de leur statut dans les États membres, basée en République arabe d'Égypte, et dont le statut a été adopté. Le Secrétariat déploie d'énormes efforts pour faire en sorte que les statuts de l'Organisation du développement de la femme soient ratifiés par les États membres, et lui permettre ainsi d'entrer effectivement en activité.
- Elaboration des systèmes administratifs et organisationnels de l'Organisation du développement de la femme:
  - L'Organisation du Prix de l'Organisation de la Coopération Islamique récompensant les réalisations féminines dont la première édition a été organisée pendant les travaux de la Septième Conférence ministérielle des femmes, tenue au Burkina Faso. L'OCI se prépare à organiser la deuxième édition dudit prix lors des travaux de la huitième Conférence ministérielle des femmes, prévue en République arabe d'Égypte.
  - La création d'un comité consultatif pour les femmes de l'Organisation de la Coopération Islamique, faisant office de mécanisme consultatif et formulant des recommandations dans le domaine de l'autonomisation des femmes.

**Dans le domaine de l'autonomisation de l'institution du mariage et de la famille et la préservation de ses valeurs dans le monde islamique :**

- **La création du Département des affaires familiales:** pour souligner l'importance du rôle de la famille, de sa protection et de son développement en tant qu'unité naturelle et fondamentale de la société, conformément à la décision ministérielle pertinente.
- La première conférence ministérielle sur l'institution du mariage et de la famille a été organisée par le Royaume d'Arabie Saoudite en 2017.
- La nomination d'une ambassadrice de bonne volonté: SAR Lella Meryem, du Royaume du Maroc, a été désignée en tant que première ambassadrice de bonne volonté de l'Organisation de la Coopération Islamique dans les domaines de l'autonomisation de l'institution du mariage et de la famille, et de la lutte contre le mariage des mineurs, en 2018.
- La préparation de la stratégie de l'OCI dans le domaine de l'autonomisation de l'institution du mariage et de la famille et la préservation de ses valeurs dans le

monde islamique, adoptée par la Première Conférence ministérielle sur le développement social en 2019.

#### **Dans le domaine des soins aux enfants :**

- La Conférence des Ministres de l'Enfance: L'OCI a tenu cinq sessions de la Conférence islamique des ministres de l'enfance dans le monde islamique en coordination avec l'ICESCO.
- La révision du Covenant des droits de l'enfant de l'Organisation de la Coopération Islamique en coordination avec la Commission permanente indépendante des droits de l'homme, afin de le conformer aux instruments internationaux dans ce domaine.
- La Stratégie de l'organisation en matière de protection de l'enfance: une coordination est établie avec l'ICESCO pour élaborer la stratégie où le cadre général de la stratégie a été présenté à la Conférence ministérielle sur le développement social.

#### **Dans le domaine de la protection sociale et de la sécurité sociale des personnes âgées et des personnes à besoins spécifiques:**

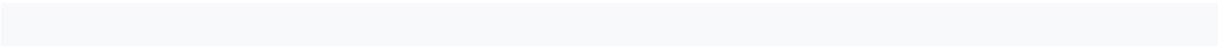
- Préparer la stratégie de l'OCI pour les personnes âgées qui a été adoptée lors de la première conférence ministérielle sur le développement social.
- Stratégie de l'OCI pour l'inclusion des personnes à besoins spécifiques: un atelier s'est tenu, les 23 et 24 décembre 2019, à Conakry, pour discuter du projet de stratégie.

Les conférences ministérielles sur la famille, l'enfance, les personnes âgées et les personnes à besoins spécifiques ont été fusionnées en une seule conférence ministérielle sous l'appellation: « Conférence ministérielle pour le développement social », et sa première session s'est tenue, du 7 au 9 décembre 2019 à Istanbul, en République de Turquie.

#### **Dans le domaine de la promotion et du renforcement des capacités des jeunes:**

- La création d'une cellule de jeunesse, chargée des questions de jeunesse au sein de la Direction générale des affaires culturelles, sociales et familiales, conformément à la décision ministérielle pertinente.
- Lancement d'une conférence sectorielle pour la jeunesse: la tenue de quatre sessions de la Conférence islamique des Ministres de la jeunesse et des sports, et le Royaume d'Arabie saoudite s'apprête à accueillir la cinquième session avant la fin de 2020.
- Elaboration d'une stratégie de l'OCI pour la Jeunesse et préparation d'un plan d'action pour sa mise en œuvre.



- Création d'un comité mixte comprenant les institutions actives dans le domaine de la jeunesse dans le cadre de l'Organisation, à l'effet de renforcer la coordination et l'action commune.
- 

## SEPTIEMEMENT: LES AFFAIRES HUMANITAIRES

Les déplacements massifs, les pénuries alimentaires, la rareté des ressources financières et, dans certains cas, leur absence sont les principales caractéristiques du paysage humanitaire. Ces contraintes ont été exacerbées récemment par le changement climatique, qui a causé de lourdes pertes dans de nombreux États membres de l'Organisation à la suite d'ouragans, d'inondations, de pluies torrentielles, de glissements de terrain, de sécheresses, etc. qui détruisent les moyens de subsistance des segments vulnérables des pauvres et des personnes dans le besoin. Selon les rapports des Nations Unies, le changement climatique à lui seul pourrait porter le nombre de PDI à 140 millions d'ici 2050. Alors que les catastrophes touchent 350 millions de personnes chaque année. Quant à l'insécurité alimentaire, elle touche environ 800 millions de personnes dans 41 pays. En outre, le nombre total de personnes déplacées de force est proche de 70,8 millions, dont 41,3 millions sont des déplacés internes et 29,7 millions de réfugiés, tandis que le reste représente des demandeurs d'asile. Il convient également de noter que huit des dix pays accueillant la plus grande population de réfugiés sont des Pays Membres de l'OCI. En fait, les déplacements forcés restent une menace réelle et un défi mondial pour de nombreux pays. La communauté internationale s'efforce toujours d'endiguer le flux de réfugiés et de personnes déplacées, mais avec peu de succès.

L'Organisation fait face au besoin humanitaire croissant avec peu de ressources, beaucoup d'efforts, de partenariats et de coordination entre les États membres, les institutions donatrices internationales et les bureaux de l'organisation à Ramallah, Kaboul, Niamey et Mogadiscio.

Parmi les principaux efforts déployés par l'OCI dans le domaine humanitaire, il convient de mentionner ce qui suit :

1. L'Organisation a signé un accord avec le Centre King Salman de secours et d'action humanitaire, en particulier en Somalie. Le Secrétariat général et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) coopèrent et organisent également, chaque année, des dizaines d'activités et de sessions à l'appui de l'action humanitaire.
2. Afin de renforcer la coordination entre les institutions de l'OCI, l'Organisation a tenu la quatrième réunion annuelle de coordination des institutions de l'OCI au siège du Secrétariat général à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, les 4 et 5 décembre 2019. Le Secrétariat général organise des ateliers regroupant des experts concernés par les affaires humanitaires pour discuter des questions humanitaires d'une importance cruciale pour le Secrétariat général et les États membres.
3. Le Secrétariat et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies ont tenu des consultations de haut niveau et au niveau de l'élaboration des politiques pour discuter des questions d'intérêt et de préoccupation mutuels. Les deux parties ont convenu que la situation humanitaire dans certains pays n'a pas recueilli l'attention nécessaire au niveau mondial et que les besoins humanitaires dans un certain nombre d'États membres et de communautés de minorités musulmanes recevaient rarement l'attention requise. Ces crises omises ont besoin de

financement et de davantage d'attention. Un nouveau rapport publié par CARE International en 2018 a mis en évidence les dix crises humanitaires les plus négligées en 2017. Selon le rapport, la moitié des dix crises qui n'ont pas reçu le financement nécessaire concernaient les minorités musulmanes et trois d'entre elles se sont produites dans le monde islamique

4. En février 2019, le Secrétariat général et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies ont organisé une réunion de hauts fonctionnaires sur « Les rapports sur l'aide fournie par les États membres » qui a offert l'opportunité d'échanger les informations sur l'aide humanitaire accordée par les États membres et la manière de la fournir de manière accessible aux décideurs politiques, aux chercheurs et aux travailleurs humanitaires, outre une base de données pour appuyer les décisions politiques sur l'aide humanitaire et fournir un contexte aux décisions exécutives.
5. Le Secrétariat général et le Comité international de la Croix-Rouge ont tenu des consultations de haut niveau et au niveau de l'élaboration des politiques pour discuter des questions de politique publique liées au domaine humanitaire afin d'explorer les domaines de coopération possibles sur le front humanitaire, y compris les questions opérationnelles et politiques, et afin de relever les défis auxquels sont confrontés un certain nombre de États membres. Les deux parties sont convenues de poursuivre le partenariat actuel et de renforcer la coopération existante.
6. L'OCI a lancé un projet humanitaire, en coopération avec la Société du Croissant-Rouge afghan, pour traiter par chirurgie les enfants afghans atteints de cardiopathies congénitales. Par l'intermédiaire de son bureau de Kaboul, le Secrétariat de l'Organisation a accordé, le 17 février 2020, une subvention à la Société du Croissant-Rouge afghan pour soutenir le projet de traitement des enfants afghans atteints de cardiopathies congénitales..
7. Dans le cadre de la coopération entre l'OCI et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, et du suivi de la Déclaration de New York sur le cadre global de réponse des réfugiés, l'OCI, en coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, a organisé un atelier conjoint à l'intention des États Membres et des institutions spécialisées du Royaume hachémite de Jordanie en vue de partager les meilleures pratiques, solutions et idées à présenter lors des négociations relatives au Pacte mondial sur les réfugiés.

## HUITIEMEMENT: LES AFFAIRES ECONOMIQUES

Les efforts de l'Organisation de la Coopération Islamique se poursuivent en faveur du développement d'un cadre de coopération intra-OCI afin de renforcer la coopération économique entre les Etats membres. En témoignent les conférences ministérielles islamiques organisées sur le travail et l'emploi, le tourisme, la sécurité alimentaire et le développement agricole. L'OCI mène également de nombreuses autres activités liées au développement agricole et à la sécurité alimentaire, à la promotion du commerce et des investissements entre les Etats membres de l'OCI, au développement du secteur privé et à la mise en œuvre des initiatives de l'OCI pour réduire la pauvreté et l'assistance économique aux pays membres dans le besoin.

### ➤ **Programme d'action OCI-2025**

Le nouveau programme d'action décennal est basé sur les dispositions de la Charte de l'OCI et comprend 18 domaines prioritaires et 107 objectifs. Les questions de paix et de sécurité comprennent la Palestine et Al-Qods Al-Charif, la réduction de la pauvreté, la lutte contre le terrorisme, le financement des investissements et des projets, la sécurité alimentaire, la science et la technologie, le changement climatique, le développement durable et intermédiaire, la culture et le dialogue interconfessionnel, l'autonomisation des femmes et l'action islamique conjointe dans les domaines humanitaire, des Droits de l'homme, de bonne gouvernance et autres questions.

## **NEUVIEMEMENT : SCIENCE, TECHNOLOGIE, SANTE ET ENVIRONNEMENT**

L'Organisation de la Coopération Islamique accorde une priorité majeure à la promotion de la science, de la technologie et de l'innovation, à la promotion de l'enseignement supérieur, à l'amélioration du secteur de la santé et à la prise de mesures efficaces pour relever les défis liés au changement climatique et à la dégradation de l'environnement. Ces questions viennent au sommet des priorités identifiées dans le Programme d'action de l'OCI pour la science, la technologie et l'innovation 2026 (Premier Sommet islamique sur la science et la technologie, Astana, 2017), et le Programme d'action OCI-2025 (13<sup>ème</sup> Conférence islamique au Sommet, Istanbul, 2016) et la Vision 1441H pour la Science et la Technologie (Dixième sommet islamique, Putrajaya, 2003). En conséquence, la science, la technologie, l'innovation, l'enseignement supérieur, la santé, les ressources en eau et l'environnement, sont des domaines critiques couverts par les activités et programmes du Secrétariat général de l'OCI, de ses organes subsidiaires et de ses institutions spécialisées et affiliées.

L'ICESCO, l'une des institutions spécialisées de l'Organisation, organise des conférences ministérielles sectorielles sur l'éducation et l'environnement en coopération avec l'organisation, en plus d'organiser une conférence des Ministres de la santé.

## **CHAPITRE 2**

### **LES EFFORTS DE L'OCI ET DE SES ORGANES POUR FAIRE FACE AUX REPERCUSSIONS DE LA PANDEMIE DE COVID-19**

## **Introduction**

Partant des objectifs et principes de la Charte de l'OCI qui soulignent l'importance de la coordination et de l'unification des efforts des États membres afin de relever les défis auxquels est confronté le monde islamique en particulier et la communauté internationale en général; s'acquittant du rôle qui lui est dévolu dans la promotion de la coopération et de la coordination dans les situations d'urgence humanitaire; tenant compte des répercussions multidimensionnelles de la pandémie de Covid-19 sur tous les États membres de l'Organisation; l'OCI et ses diverses institutions ont lancé un certain nombre d'initiatives dans le cadre d'une réponse commune aux défis de la phase actuelle et afin d'aider les États membres à faire face à cette pandémie.

Les pages suivantes passent en revue un certain nombre de mesures prises par l'OCI et ses institutions dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19 et l'accompagnement des efforts des États membres pour faire face à cette pandémie et ses répercussions négatives, y compris la mise en œuvre des recommandations formulées dans le Communiqué final adopté par le Comité exécutif de l'OCI au terme de sa réunion virtuelle tenue à partir du siège du Secrétariat général à Djeddah le 22 avril 2020.

## **PREMIEREMENT: LES EFFORTS DE L'OCI POUR FAIRE FACE A LA PANDEMIE**

### ➤ **Sur le plan politique**

Face à la situation dangereuse et aux graves défis posés par la pandémie de Covid-19 aux États membres de l'OCI et au monde en général, et partant des responsabilités qui sont les siennes, l'Organisation a rapidement réagi en apportant son soutien et en coordonnant les efforts nationaux des États membres, mais aussi en apportant sa contribution aux initiatives et aux efforts régionaux et internationaux pour surmonter tous ces défis.

Dans ce contexte, l'attention de l'Organisation s'est tournée vers la Palestine, les pays et régions en conflit en Afrique et en Asie, les pays les moins avancés, ainsi que vers les réfugiés, où qu'ils se trouvent, pour leur apporter aide et appeler à ce que l'assistance humanitaire et médicale leur soit accordée.

Conscient de l'incapacité de certains États membres à faire face à cette pandémie sans que les guerres, les conflits et la violence ne s'y arrêtent, le Secrétaire général a appelé les parties en conflit dans la région islamique à instaurer immédiatement un cessez-le-feu et à mettre un terme aux violences afin de protéger leurs populations et préserver les vies humaines. Il les a exhortées à concentrer leur attention plutôt sur la prévention et la lutte contre la pandémie et le règlement des différends par les moyens pacifiques.

Dans ce contexte, le Secrétaire général a salué l'annonce faite par le Commandement des Forces conjointes de l'Alliance pour le soutien à la légitimité au Yémen, dirigée et appuyée par le Royaume d'Arabie saoudite, consistant en l'instauration d'un cessez-le-feu dans l'ensemble du Yémen à partir du 19 avril 2020 pour une durée de deux semaines, qui a été ensuite prolongée à un mois. Le Secrétaire général a souligné que cette annonce, qui intervient en cette phase critique que traverse le Yémen, est une initiative humanitaire louable qui permettra notamment de faire face aux défis de la pandémie de Covid-19.

### **Réunion du Comité exécutif:**

Dans le cadre des mesures urgentes de concertation et de coordination avec les États membres, le Secrétariat général a annoncé la tenue, mercredi 22 avril 2020, d'une réunion extraordinaire virtuelle du Comité exécutif de l'OCI au niveau des ministres des Affaires étrangères, en coordination avec le Royaume d'Arabie saoudite, président du Sommet islamique et président du Comité exécutif.

Immédiatement après la clôture de la réunion, le Secrétariat général a tenu une série de réunions présidées par le Secrétaire général pour assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre des recommandations du Communiqué final adopté au terme de la réunion, en particulier en ce qui concerne les procédures internes, la concertation et la coordination avec les États membres et les institutions de l'Organisation, ainsi qu'avec les Nations Unies et les organisations régionales.

### **Palestine et Al-Qods**

Dans le cadre du suivi des répercussions de la pandémie (Covid-19) sur les États membres, le Secrétariat général a accordé une attention particulière au soutien du peuple palestinien face à cette pandémie. Les efforts déployés et les mesures prises par l'Organisation et ses divers organes à cet égard peuvent ainsi être résumés comme suit:

1. Le Fonds de Solidarité islamique (FSI) a annoncé l'octroi d'un don au Ministère de la santé de l'État de Palestine pour l'aider à lutter contre l'épidémie du Coronavirus qui



s'est déclarée à l'échelle mondiale. Par ailleurs, le Comité islamique du Croissant international a lancé un appel humanitaire pour soutenir les efforts du programme de l'Association du Croissant-Rouge palestinien dans la lutte contre la pandémie de Covid-19.

2. Le Secrétaire général a envoyé des lettres aux ministres des Affaires étrangères des États membres de l'OCI et aux organisations internationales compétentes, notamment les Nations Unies, la Banque mondiale et l'Union européenne, dans lesquelles il les exhorte à fournir une assistance financière au Gouvernement de l'État de Palestine et à l'UNRWA.
3. Une démarche coordonnée est entreprise avec les divers organes de l'OCI, en particulier le FSI et la BID, après l'annonce par celle-ci de l'octroi d'une aide de 35,7 millions de dollars à l'État de Palestine pour lutter contre la pandémie du Coronavirus, à la demande du gouvernement palestinien.
4. Des consultations sont en cours avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) concernant la situation financière actuelle de l'Office, les défis auxquels sont confrontés les réfugiés palestiniens et les moyens de les surmonter conjointement et de faire face à cette crise sanitaire sans précédent.
5. Le Bureau de représentation de l'OCI auprès de l'État de Palestine a également déployé des efforts dans le même sens, notamment en menant des consultations officielles avec les responsables gouvernementaux, en suivant et en évaluant les développements sur le terrain et en préparant des rapports à ce sujet, ainsi qu'en adressant au Secrétariat général des demandes d'intervention pour atténuer les répercussions de l'épidémie (Covid-19).

➤ **Sur le plan humanitaire**

Dans le cadre de ses efforts sur le plan humanitaire, le Secrétariat général suit de près les répercussions de la pandémie du Coronavirus au niveau mondial en général, et au niveau des États membres de l'OCI en particulier. Il coordonne en permanence avec les différents organes de l'Organisation concernés et ses partenaires internationaux pour aider le plus grand nombre possible d'États membres, en particulier les moins avancés et les plus touchés, à faire face aux retombées de cette pandémie sur les domaines de la santé et des secours.

Mesures humanitaires prises pour lutter contre la pandémie du COVID-19:

1. Le Secrétaire général a approuvé l'initiative lancée par le FSI, un organe subsidiaire de l'OCI, consistant en la mise en place d'un compte bancaire pour aider les États membres, en particulier les moins avancés, à renforcer leurs capacités à faire face à la pandémie du coronavirus, en particulier dans le secteur de la santé. Dans ce contexte, une aide financière a été approuvée pour un premier groupe de pays les moins avancés, comprenant quatre États appartenant aux trois zones géographiques de l'OCI. Cette assistance vise à fournir des équipements et des appareils médicaux pour renforcer et améliorer les capacités des ministères de la santé de ces pays à faire face à la pandémie. Une action coordonnée est en cours avec le Fonds pour parachever la procédure d'approbation et de déblocage du reste de l'aide destinée aux autres groupes des pays les moins avancés et les plus nécessiteux.
2. Le Secrétariat général poursuit ses efforts pour traiter les différentes demandes émanant des États membres et sollicitant une assistance pour lutter contre la pandémie

du COVID-19, en transmettant immédiatement lesdites demandes au FSI pour examen et action appropriée et en assurant le suivi quotidien des actions prises dans ce sens. Parallèlement, il ne cesse d'exhorter les autres États membres à apporter un soutien financier au compte ouvert pour soutenir les pays les plus touchés.

3. Dans le même sillage, toutes les demandes reçues des États membres ont été transmises à la BID pour lui permettre de fournir l'assistance auxdits États concernés. Effectivement, les demandes de certains États les plus touchés ont été satisfaites par la BID.
4. L'OCI intensifie ses contacts et consultations avec les partenaires humanitaires internationaux, en l'occurrence les Nations Unies, l'OMS, l'Union européenne, la Chine, les États-Unis d'Amérique et les agences internationales.

➤ **Sur le plan sanitaire**

1. Le 11 mars 2020, le Secrétariat général de l'OCI a participé à une conférence téléphonique du Comité exécutif du Groupe consultatif islamique sur la poliomyélite. Outre le Secrétariat général, le Groupe comprend trois institutions principales: la BID, l'Académie internationale du Fiqh islamique et *Al-Azhar Al-Charif*. Il est composé d'éminents universitaires musulmans, de chefs religieux et d'experts médicaux. Le but de cette conférence téléphonique était de discuter de la possibilité d'une coopération entre l'OMS et le Groupe consultatif au sujet de l'épidémie du COVID-19, et plus spécifiquement des domaines dans lesquels le Groupe, avec son réseau de chefs religieux et communautaires, pourrait apporter sa contribution, notamment en sensibilisant à cette pandémie, au rôle primordial que joue l'engagement communautaire à cet égard et à l'importance des mesures et directives établies par les autorités pour endiguer la maladie.
2. Le 9 avril 2020, l'OCI, en coordination avec le gouvernement des Émirats arabes unis, président de la 7<sup>ème</sup> Conférence islamique des ministres de la Santé, a tenu une réunion extraordinaire virtuelle du Comité de pilotage sur la santé au niveau ministériel. Le Comité a adopté un Communiqué conjoint dans lequel il a appelé les États membres, entre autres, à accroître l'échange d'informations de manière transparente et en temps utile sur les questions de santé publique qui constituent une source de préoccupation au niveau mondial; la prévention, le dépistage et le traitement des cas du COVID-19 et l'échange de données sur la recherche épidémiologique clinique et de matériaux nécessaires à la recherche et au développement d'un traitement médical pour ce virus.
3. Dans le cadre du suivi dudit Communiqué, le Secrétariat général a demandé aux États membres d'échanger régulièrement leurs propres expériences en matière de lutte contre la pandémie. Le Secrétariat veillera à diffuser ces informations aux États membres de manière à créer un réseau efficace pour l'échange de connaissances, d'expériences et de matériaux dans la lutte contre la pandémie de COVID-19.
4. Dans le cadre du suivi des décisions contenues dans le Communiqué final de la réunion extraordinaire virtuelle du Comité exécutif de l'OCI, tenue le 22 avril 2020 sur le nouveau coronavirus, le Secrétariat général a demandé aux États membres de lui fournir des informations sur les institutions spécialisées dans la production de matériels et d'équipements médicaux et autres fournitures médicales. Il a également demandé aux institutions compétentes de l'OCI d'identifier les institutions impliquées dans la production d'équipements médicaux et celles qui mènent des activités de recherche dans les domaines du dépistage, des vaccins et du traitement du coronavirus et de lui fournir lesdites informations. Le but de la démarche est de diffuser celles-ci à

tous les États membres en vue d'améliorer la coordination entre les fabricants, les scientifiques et les professionnels du secteur de la santé, de manière à accélérer le processus de recherche et développement et à renforcer les capacités de fabrication des États membres. L'objectif est de pouvoir répondre à la demande croissante en fournitures médicales et de veiller à ce qu'elles soient largement disponibles le plus rapidement possible et à des prix abordables.

➤ **Sur le plan économique**

A l'instar des autres régions du monde, presque tous les pays de l'OCI ont été touchés par la pandémie de COVID-19, qui semble s'aggraver considérablement. Il ne fait aucun doute que les perturbations de l'économie mondiale à travers les chaînes de valeur mondiales, l'effondrement brusque des prix des produits de base et des recettes financières, l'application de restrictions de voyage et de mesures de distanciation sociale, tout cela aura des répercussions négatives sur la production et l'emploi dans les pays de l'OCI, dont certains secteurs économiques majeurs sont déjà au ralenti à cause de la pandémie. Les secteurs du tourisme, du transport aérien et du pétrole ont également été touchés de plein fouet, entraînant une baisse de l'offre comme de la demande de biens et services. En vue de réduire l'impact socio-économique de la pandémie du COVID-19, les gouvernements dans un certain nombre de pays de l'OCI ont annoncé des mesures financières pour soutenir les familles et les entreprises pendant la durée de la crise.

Profondément conscient de cette situation, le Secrétariat général ne ménage aucun effort pour aider les Etats membres de l'OCI à atténuer les effets de la pandémie, en particulier en suivant méticuleusement la mise en œuvre effective du Communiqué final de la réunion virtuelle extraordinaire du Comité exécutif de l'OCI, tenue le 22 avril 2020.

Dans ce contexte:

1. Le Secrétaire général a d'ores et déjà envoyé une lettre au Président du Groupe de la Banque mondiale et au Directeur administratif du FMI, respectivement, au sujet des résultats de la réunion susmentionnée du Comité exécutif et la nécessité d'envisager un allègement de la dette des pays les moins avancés (PMA), notamment en leur accordant des prêts concessionnels et une aide de base pour lutter contre les conséquences de la pandémie.
2. Le Secrétariat général a demandé au Centre de recherches statistique, économique et sociale et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) de préparer une étude de recherche sur l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les économies des Etats membres de l'OCI. Cette étude devrait permettre à ceux-ci d'appréhender les répercussions socio-économiques potentielles et, partant, à formuler des recommandations sur l'élaboration de politiques en vue de répondre collectivement à la pandémie. Les institutions pertinentes de l'OCI, telles que SESRIC, le Groupe de la BID et l'Organisation islamique pour la Sécurité alimentaire, ont déjà lancé plusieurs initiatives dans ce sens.

➤ **Sur le plan médiatique**

Depuis l'éclatement de la pandémie de Covid-19, le Secrétariat général de l'OCI a mis l'accent, dans ses campagnes de sensibilisation, sur la mise en exergue des efforts pertinents des Etats membres et des institutions de l'OCI. Le Secrétariat général a pris les mesures suivantes dans le cadre de ses campagnes d'information / sensibilisation:

1. La publication de nombreux communiqués de presse et d'un certain nombre d'entretiens avec les médias pour souligner la nécessité de renforcer la coopération internationale dans la lutte contre cette pandémie, ainsi que le soutien des différentes mesures prises par les États membres pour limiter la propagation de cette pandémie et sensibiliser aux risques qu'elle représente et aux moyens de les prévenir.
2. Le lancement d'une campagne de sensibilisation médiatique à grande échelle sous le hashtag (#دول\_التعاون\_الإسلامي\_تواجه\_كورونا) en arabe et le hashtag (#OICCountriesCombatCOVID19) en anglais, en particulier sur le site web de l'Organisation et ses plateformes sur les réseaux sociaux, où des centaines de vidéos, graphiques, images et autres contenus ont été publiés pour souligner les efforts du Secrétariat général et des différents États membres et institutions de l'OCI pour lutter contre la pandémie de COVID-19 et sensibiliser aux moyens de s'en prévenir.

La campagne de sensibilisation lancée par le Secrétariat général sur les médias sociaux pour lutter contre la pandémie a été largement appréciée dans divers pays États et non membres, où elle a atteint des millions de personnes dans les trois langues de travail de l'Organisation (arabe, anglais et français). Les réactions au contenu publié continuent d'affluer.

3. Le Secrétariat général de l'OCI a créé une page spéciale sur le site Web de l'OCI, dans laquelle sont présentés les nouvelles et les statistiques de base sur la propagation de la nouvelle épidémie de COVID-19 dans les États membres de l'OCI, y compris le nombre de personnes infectées, les cas guéris et les décès. Cette page est actualisée toutes les demi-heures.

#### **Centre Sawt Al-Hikma :**

Depuis le 16 mars 2020, les activités du Centre « *Sawt Al-Hikma* » se sont focalisées sur le suivi de la crise due à la propagation du coronavirus, les moyens d'y faire face et la promotion de l'approche adoptée par l'OCI vis-à-vis de ce problème qui a occupé le monde entier. Dans ce contexte, le Centre a produit différentes formes de contenu, dont la plupart étaient axées sur la pandémie. À travers ce contenu, le Centre entendait sensibiliser à la gravité de la crise et à la manière de la gérer, tout en soulignant à cet égard l'importance de la solidarité entre les pays islamiques pour surmonter la situation.

1. Parmi les plus importantes actions entreprises dans ce sens figure le concours de courts métrages. Les participants ont été ainsi encouragés à produire un contenu distingué et attrayant par des moyens simples, adaptés aux conditions de la quarantaine et du couvre-feu. En effet, le Centre a reçu quelques contributions axées sur la pandémie de Covid-19, et s'en est suivie une grande interaction du public avec les courts métrages qualifiés pour la phase finale de la compétition.
2. Le Centre a produit, depuis le 16 mars jusqu'à fin avril 2020, du contenu de différente nature, portant principalement sur la propagation du Coronavirus et mettant en relief le grand intérêt que voue l'islam à l'hygiène personnelle en tant que moyen de prévention.

## **DEUXIEMEMENT: EFFORTS DES ORGANES ET INSTITUTIONS DE L'OCI DANS LA LUTTE CONTRE LA PANDEMIE DU COVID-19**

Plusieurs organes compétents de l'OCI ont lancé des initiatives urgentes pour relever les défis auxquels ils se trouvent confrontés ses États membres, en particulier les pays les moins avancés, en raison de la propagation de la pandémie du COVID-19.

Voici ci-après l'ensemble des initiatives prises par certains organes et institutions de l'OCI et les sites web de ces organes contiennent davantage de détails à leur sujet.

### **➤ Groupe de la Banque islamique de développement (Institutions spécialisée de l'OCI)**

#### Le programme stratégique de préparation et de riposte à la pandémie du COVID-19 du Groupe de la Banque islamique de développement

Le groupe de la Banque islamique de développement, une institution spécialisée de l'OCI, a lancé, le 4 avril 2020, un Programme stratégique de préparation et de riposte d'une enveloppe globale de près de 2,3 milliards de dollars américains. Ce programme vise à appuyer les efforts que déploient les États membres pour prévenir la pandémie, atténuer ses effets, et se remettre de la crise. Le programme adopte une approche holistique à court, moyen et long termes. Outre l'intervention médicale d'urgence, le programme s'attaque aux priorités des États membres qu'il entend aider pour se remettre sur la voie de la reprise économique, et ce par le rétablissement des moyens d'existence, le renforcement de la résilience et la relance de la croissance économique.

Les contributions des membres du Groupe de la Banque Islamique de développement et de ses partenaires audit programme se présentent comme suit :

- |   |                            |
|---|----------------------------|
| 1- Groupe de la Banque islamique de développement :                                       | 1,52 milliard de dollars ; |
| 2- Fonds de solidarité islamique pour le développement :                                  | 50 millions de dollars ;   |
| 3- Société islamique de financement du Commerce :   | 300 millions de dollars ;  |
| 4- Fondation islamique pour le développement du secteur privé :                           | 250 millions de dollars ;  |
| 5- La Société islamique d'assurance des investissements<br>et de Crédit à l'Exportation : | 150 millions de dollars ;  |
| 6- Le Programme du Roi Abdallah bin Abdulaziz<br>pour les actions caritatives :           | 8,5 millions de dollars ;  |
| 7- Fonds pour la Science, la Technologie et l'innovation :                                | 1 million de dollars.      |

Dans le cadre de cette initiative, le Groupe de la Banque islamique de développement a annoncé, à compter du 29 avril 2020, l'octroi d'un soutien financier aux États membres de l'OCI pour les aider à transcender la pandémie, et ce comme suit:

- 11 millions de dollars pour le Kirghizistan;
- 279 millions de dollars pour la Tunisie;
- 143 millions de dollars pour l'Ouzbékistan;
- 35 millions de dollars pour le Soudan;

- 162 millions de dollars pour le Sénégal;
- 33 millions de dollars pour la Mauritanie;
- 20 millions de dollars pour la Guinée;
- 20 millions de dollars pour le Bénin;
- 250 millions de dollars pour la Turquie;
- 15 millions de dollars pour la Guinée-Bissau;
- 20,2 millions de dollars pour l'Ouganda;
- 22,5 millions pour le Mali;
- 46,2 millions de dollars pour la Côte d'Ivoire;
- 25,6 millions de dollars pour les Maldives;
- 25 millions de dollars pour la Sierra Leone;
- 20 millions de dollars pour le Tchad;
- 35,7 millions de dollars pour la Palestine;
- 28,3 millions de dollars pour le Mozambique;
- 62,5 millions de dollars pour la Libye;
- 10,5 millions de dollars pour la Jordanie;
- 11 millions de dollars pour le Burkina Faso.

En outre, des négociations sont en cours pour la fourniture d'une aide d'urgence au Suriname, au Cameroun, au Nigeria et au Pakistan.

- Programme conjoint de la Banque islamique de développement et de l'Académie mondiale des Sciences (BID-TWAS) pour le renforcement des capacités en science, technologie et innovation durables

La Banque islamique de développement et l'Académie mondiale des Sciences (TWAS) ont conclu un partenariat à l'effet de promouvoir et d'appuyer la recherche en réponse rapide sur les principaux défis inhérents au coronavirus (COVID-19) et ses conséquences potentielles. Pour ce faire, deux programmes ont été lancés à la mi-avril 2020 (La Subvention conjointe de recherche et de transfert de technologie et les Bourses de recherche Postdoctorales) pour soutenir les chercheurs des Etats membres de l'OCI dans les domaines universitaires axés sur la science et la durabilité. À travers ces programmes conjoints, la BID vise à renforcer les capacités des jeunes chercheurs talentueux des Etats membres de l'Organisation.

Le Programme de subvention conjointe de recherche et de transfert de technologie est totalement financé par le Groupe de la BID. Il s'agit d'un programme qui vise à développer la coopération entre les chercheurs des Etats membres de l'OCI. Dans le cadre ce programme, les chercheurs qualifiés des différents Etats membres de l'OCI sont invités à établir une coopération de recherche commune, composée de deux groupes de pays différents, opérant dans les domaines liés à la pandémie du COVID-19. Le Programme sélectionnera un seul projet commun chaque année. La subvention peut atteindre 50.000 dollars américains par Groupe de recherche (soit un total de 100.000 dollars américains pour le projet commun). Le siège de l'un des deux groupes doit être établi dans l'un des Etats membres les moins avancés de l'OCI. La

subvention conjointe de recherche et de transfert de technologie reviendra au projet qui démontre le meilleur potentiel pour améliorer les connaissances et aider à relever les défis générés par le coronavirus et les fléaux à venir. Le délai de rigueur pour la présentation des demandes a été fixé pour 4 juin 2020.

Quant au Programme de la BID-TWAS des Bourses de recherches postdoctorales, il vise à porter assistance aux jeunes apprenants de 21 pays les moins avancés parmi les Etats membres de l'OCI, dans le parachèvement de leurs recherches, dans le cycle postdoctoral, dans le secteur relié aux sciences durables, telles que l'agriculture durable, le changement climatique, l'énergie, la gestion des déchets, le croit urbain, les eaux, l'hygiène parmi tant d'autres secteurs; le délai final de présentation des demandes étant fixé au 8 juin 2020.

- Appel à la créativité, par le canal du Fonds « Transform 2020 »

Le 1<sup>er</sup> avril 2020, la BID a annoncé dans le cadre du Fonds des sciences, de la technologie et de l'innovation (Transform), dont l'allocation est d'un montant de 500 millions de dollars américains et qui a été lancé en 2018, le coup d'envoi à l'opération « Transform 2020 » qui a pour but de soutenir les idées créatrices propres à aider au blocage de la prolifération de la pandémie du COVID-19 et à en réduire les effets socioéconomiques, tout en contribuant au renforcement des capacités des États membres de l'OCI à lutter contre les endémies. L'allocation à prévoir pour ce processus varie entre 50.000 et 150.000 dollars américains. Il est également prévu que la BID participe à concurrence de près d'1 million de dollars américains au capital des sociétés à créer ; le délai final de présentation des demandes étant fixé au 1<sup>er</sup> juin 2020.

- **L'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire (OISA) (institution spécialisée de l'OCI)**

Stratégie de l'OISA pour le règlement de la crise de sécurité alimentaire, à la suite de la pandémie du COVID-19

Le 6 avril 2020, l'Organisation islamique de la sécurité alimentaire, une des institutions spécialisées de l'OCI, a divulgué sa stratégie de règlement de la crise de sécurité alimentaire dans les Etats membres, des suites du fléau du COVID-19. Cette stratégie comporte des mesures immédiates pour le moyen terme, tant au niveau national qu'au niveau de l'OCI.

Au niveau national, l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire apporte son soutien aux mesures nationales en vigueur dans les Etats membres pour alléger les incidences du confinement social, dû au fléau du COVID-19, à travers la fourniture d'aides alimentaires, de transferts monétaires, de sécurité fonctionnelle et programmes de bénévolat pour l'aide aux catégories sociales faibles ou démunies. L'OISA se félicite des mesures prises par les Etats membres de l'OCI en vue de recourir aux réserves alimentaires stratégiques et de fournir des aides alimentaires aux Etats

membres qui ont éminemment besoin de secours alimentaires d'urgence et encourage semblables mesures. L'OISA s'engage également à accélérer le démarrage de l'Association islamique pour la Transformation alimentaire (AITA), en tant qu'un des mécanismes opérant entre les ensembles commerciaux pour remédier aux pertes de l'intersaison, à travers le renforcement de la coopération au sein du secteur des apports alimentaires sectoriels.

Au niveau de l'OCI, l'OISA assure le suivi de mise en vigueur des divers accords relatifs au libre-échange et à l'encouragement de l'investissement. En ce qui concerne la lutte contre les fléaux et les épizooties transfrontalières, l'OISA se propose de prendre des mesures d'urgence, en coordination avec les parties concernées au niveau des sociétés et des Etats, pour lutter contre l'invasion acridienne qui a grandement nui à la production alimentaire dans de nombreux pays de la région. Dans le cadre de la stratégie durable de lutte contre la pénurie alimentaire persistante, due à la faiblesse des récoltes et à d'autres problèmes du même ordre, l'OISA s'emploie activement à la constitution d'un stock alimentaire sécuritaire régional de l'OCI, tout en encourageant le renforcement des diverses réserves alimentaires nationales, par le canal des plans de partenariat entre les secteurs publics et privés. En matière de recherches et de promotion, l'OISA envisage de développer sa base de données concernant la balance alimentaire, tout en généralisant la prise en compte des sciences, de la technologie et de l'innovation, à travers la conception d'un mécanisme régional de conservation et de partage des ressources phylogénétique et vito-génétique des aliments et de l'agriculture, en coopération avec l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le Comité permanent pour la coopération scientifique et technologique (COMSTECH).

Dans le moyen terme, il est prévu que la mise en œuvre du programme d'action de l'OCI pour la promotion des produits agricoles stratégiques (riz, blé et manioc, y compris l'huile de palme) conduise à un renforcement des aptitudes des Etats membres en matière de garantie d'une autosuffisance alimentaire relative, d'accroissement des revenus et de hausse de l'équilibre de la balance des paiements.

Dans le but de réaliser cet objectif, l'Organisation rend hommage aux Etats membres pour leurs efforts en faveur de l'accueil de la réunion des Centres d'excellence sur les produits de base stratégiques au Kazakhstan et d'un atelier de travail sur les banques génétiques nationales aux Emirats arabes unis, ainsi que d'une table ronde consacrée à la gestion des eaux d'irrigation au Royaume d'Arabie Saoudite, durant l'année 2020.

#### ➤ **L'ICESCO (institution spécialisée de l'OCI)**

En tant qu'une des institutions spécialisées de l'OCI, l'ICESCO a lancé un ensemble d'initiatives, parallèlement à la propagation de la pandémie du COVID-19, dont notamment l'initiative baptisée « Les sociétés que nous voulons », en vue de diffuser la connaissance et de mettre en œuvre des programmes inédits d'édification de



sociétés saines, sûres, prospères, souples et durables, englobant tous les individus, s'agissant d'une nécessité engendrée par le coronavirus ; outre l'initiative intitulée : « Foyer numérique de l'ICESCO », en tant que plateforme destinée à l'accueil de contenus numériques et comportant de nombreux programmes, tels que la culture à distance, le Kit ICESCO pour la création de contenus éducatifs, ainsi que d'autres programmes et initiatives. L'ICESCO, rappelons-le, avait entrepris d'organiser la Conférence extraordinaire virtuelle des Ministres de l'Education, le 14 mai 2020, avec le concours du Royaume d'Arabie Saoudite, en vue d'examiner les défis auxquels est confronté le système éducatif et pédagogique des suites de la pandémie du coronavirus.

➤ **L'Académie internationale du Fiqh islamique (AIIF) ( organe subsidiaire de l'OCI)**

Le 16 avril 2020, l'Académie internationale du Fiqh islamique, organe subsidiaire de l'OCI, a tenu la deuxième session du symposium medico-jurisprudentiel par visioconférence, sur le thème: « La propagation de la pandémie du coronavirus ». Le symposium a regroupé d'éminents savants musulmans ainsi que des experts médicaux pour débattre de la propagation de ce fléau et de ses incidences, des points de vue religieux et médical. La réunion a également porté sur un ensemble de questions, telles que les dispositions charaïques applicables au confinement des malades confirmés et des porteurs potentiels du virus, à la distanciation sociale, aux rites, y compris les prières collectives, la prière du vendredi et le carême de Ramadan, durant la période de fermeture, ainsi que les règles d'hygiène individuelle et de précaution nécessaires, notamment le respect des consignes sanitaires données par les autorités compétentes.

L'Académie internationale du Fiqh islamique avait publié le 1<sup>er</sup> mars 2020 une déclaration dans laquelle elle a porté son soutien aux mesures préventives prises par le Royaume d'Arabie Saoudite en vue d'empêcher la propagation du coronavirus (COVID-19) et de protéger les citoyens, les résidents et l'ensemble des musulmans. La déclaration s'est félicitée, en outre, des mesures prises par le Royaume à l'effet de protéger les fidèles accomplissant le rite du petit pèlerinage (Omra) et désireux de visiter les lieux saints et la Mosquée du Prophète, insistant à cet égard sur la nécessité de se conformer aux consignes émises par le Royaume.

➤ **Le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) (organe subsidiaire de l'OCI)**

Dans le cadre de la réaction à la pandémie du COVID-19 dans les Etats membres de l'OCI, le SESRIC a récemment mis en œuvre les programmes ci-après :

1. La base de données centre d'Ankara consacrée à la pandémie du COVID-19 dans les Etats membres de l'OCI :

La base de données du SESRIC concernant la pandémie du COVID-19 dans les Etats membres de l'OCI a été mise en service lors de la réunion extraordinaire, tenue par le Comité de pilotage de l'OCI sur la Santé, le 9 avril 2020, au sujet de la pandémie du coronavirus. Cette initiative avait pour but d'alimenter la sensibilité publique et de fournir aux décideurs politiques un outil d'orientation constante de leurs efforts de lutte contre cette pandémie. Cette base de données est accessible à travers le Site Internet du SESRIC, via le lien électronique suivant: [https://www.sesric.org/sesric\\_covid\\_19.php](https://www.sesric.org/sesric_covid_19.php) qui fournit des statistiques et des données visuelles, des graphiques et une carte montrant la propagation du virus COVID-19 dans les Etats membres de l'OCI. En outre, le SESRIC a publié le 15 avril 2020 un nouveau rapport dans le cadre de la série de projections statistiques de l'OCI au titre de la pandémie du COVID-19 dans les Etats membres de l'OCI. Ledit rapport peut être consulté à travers le lien : <https://www.sesric.org/publications-so-covid.php>.

2. Une étude de recherche intitulée : « Les effets socioéconomiques du COVID-19 sur les Etats membres de l'OCI : Perspectives et défis »

Comme suite à la demande du Secrétariat général, le SESRIC s'emploie actuellement à l'élaboration d'une étude de recherche exhaustive sur le thème: « Les effets socioéconomiques du COVID-19 sur les Etats membres de l'OCI: Perspectives et défis ». Cette étude vise à évaluer les conséquences socioéconomiques de ce fléau dans les Etats membres, à travers l'étude des principaux indicateurs de croissance socioéconomique, tels que la production, la croissance, le commerce, le financement, la main-d'œuvre, le tourisme, le transport, l'agriculture, la sécurité alimentaire, la santé, l'enseignement et les catégories faibles, à savoir les enfants, les femmes, les personnes âgées et les handicapés. Il est prévu que l'étude mette en lumière les meilleures formules nationales appliquées dans certains pays en matière de sécurité générale, telles que la distanciation sociale, le confinement sanitaire, le couvre-feu, etc. L'étude fera également ressortir certaines politiques socioéconomiques adoptées par les Etats membres de l'OCI en vue de remédier aux effets négatifs de la pandémie du coronavirus sur leurs économies et leurs sociétés. Cette étude se terminera, prévoyon, par des propositions de politiques à suivre en matière de coopération internationale et de coopération au niveau de l'OCI, à l'effet d'endiguer les incidences socioéconomiques du fléau du COVID-19 dans les Etats membres.

\*\*\*

En conclusion, les efforts intensifs déployés par l'OCI et ses divers organes et institutions ont répondu à l'appel humanitaire relancé par la propagation de la pandémie du COVID-19 conformément aux idéaux et objectifs de l'OCI, laquelle continuera de jouer le rôle qui est le sien, au service des causes de la Oummah

islamique, pour concrétiser son message, promouvoir les aspirations de ses dirigeants et répondre aux attentes de ses peuples.